

LANCEMENT DE LA ZONE NEUTRE À SAINT-HYACINTHE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 12 octobre 2023 — C'est aujourd'hui que le projet Zone neutre est officiellement inauguré par la Ville de Saint-Hyacinthe en partenariat avec le poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Maskoutains. La Zone neutre se situe dans le stationnement du centre aquatique Desjardins au 850, rue Turcot et est mise en fonction dès maintenant.

Il s'agit d'une zone prédéterminée qui sera sous enregistrement vidéo en continu, 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Un vendeur et un acheteur ayant conclu une transaction sur un site de vente en ligne peuvent s'y donner rendez-vous pour réaliser l'échange de façon plus sécuritaire ou encore des parents séparés peuvent s'y échanger la garde de leur(s) enfant(s).



Bien que l'endroit ne soit pas sous surveillance policière en tout temps, la présence de caméras permet néanmoins de revenir sur les événements survenus, au besoin. Les enregistrements vidéos seront conservés sur une période de trois mois. La Zone est aménagée et bien identifiée par du marquage au sol ainsi que par une signalisation permanente sur place.

Ce projet, en partenariat avec la Sûreté du Québec, est inspiré d'une initiative pancanadienne et vise à offrir aux citoyens un lieu sous surveillance afin de procéder à leurs échanges et ainsi prévenir les vols et les agressions. Le concept de la zone de rencontre neutre existe ailleurs au Canada depuis quelques années, en Colombie-Britannique ainsi qu'en Ontario.



Plusieurs corps policiers au Québec participent à cette initiative jusqu'à maintenant et c'est donc avec fierté que nous instaurons, avec la Sûreté du Québec, ce nouveau service à la disposition de notre population et souhaitons que les citoyens profitent de cet endroit afin de s'assurer que leurs échanges se déroulent le plus sécuritairement possible.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne - 450 778.8300